

MOT INTRODUCTIF ET CONSIGNES

BIENVENUS À TOUS



1. Présentation générale du cours

- * Année académique: 2021-2022
- * IFRISSE
- * Intitulé du cours: Initiation à la recherche en sciences infirmières
- * facilitateur du cours: **OUEDRAOGO** Inoussa
- * Section: Licence infirmiers/sages-femmes
- * Volume horaire: 30h
- * Modalité d'administration: En présentiel et en ligne

2. Matériels pédagogiques indispensables

Ordinateur chargé

Accès plateforme virtuelle pour les étudiants à distance

Supports du cours

Supports d'applications intégratives

Nécessaire pour prise de notes



3. Objectifs d'apprentissage visés

- . Replonger dans les grands principes qui gouvernent la pratique infirmière
- . Comprendre le concept de recherche infirmière et de ses implications ;
- . Comprendre les étapes de la méthodologie de recherche
- . Comprendre le concept de *Evidence-Based Nursing*
- . Comprendre les bases en recherche qualitatives
- . Rédiger correctement les références bibliographiques d'un travail

4. Méthodes d'enseignement/ d'apprentissage

- Cours organisé par modules de 3 heures.
- Cours magistral agrémenté de nombreux exemples et exercices d'intégration;
- Interactions continues/participative active demandée

5. Modalités d'évaluation

| Type d'évaluation | Pourcentage de points | Examen oral / écrit |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------|
| Il s'agit d'un cours annuel | | |
| - Evaluation continue (formative) | 0% | - |
| - Evaluation certificative finale | 100% | - |
| | Total : 100 % | |

6. Consignes pour l'évaluation finale

- Travail de groupes de 4 ou 5 étudiants
- Nombre de pages maximum (à déterminer)
- ✓ Bien paginer vos travaux
- ✓ Police Times New Roman 12
- ✓ Interligne 1,5
- ✓ Pas plus de quatre fautes par page
- ✓ La date limite de dépôt des travaux est fixée au/...../2022 à 23h59mn au plus tard
- ✓ Le non-respect des consignes entraîne un retrait de point sur la note globale de l'étudiant allant de -1 à -3 selon la rubrique concernée.

NB : la soumission des travaux au-delà de la date d'échéance n'est pas autorisée

BONNE COMPREHENSION ET BON SUCCES A TOUS